



**COMMISSION GROUPE**

**QUALITE DE VIE AU TRAVAIL**

**19 décembre 2013 – Paris**

## **REUNION HOULEUSE!!**

Cette réunion devait aborder après trois ans d'existence, l'accord de qualité de vie au travail groupe pour en tirer un bilan et permettre la construction d'un accord renouvelé et de le faire évoluer en conséquence.

L'absence de représentants de la direction générale marquait d'entrée, le peu d'intérêt de celle-ci pour un dossier aussi important et sensible que la qualité de vie au travail, M. Bonniau DRH assurant les bons offices...

C'est un accord qui, selon les organisations syndicales, servait de vitrine dans les entreprises du groupe, sans réelle intention de le faire vivre et de lui donner du sens. Ce dossier fut tellement pris à la légère qu'il faut déjà le réexaminer.

Pourtant cette souffrance au travail est omniprésente, dans toutes les entreprises du groupe. Il ne s'agit pas de cas isolés au vu des témoignages apportés (burnout, suicides, etc...)

Il faut regarder en face, et admettre que la souffrance au travail a augmenté lors de chaque réorganisation, dont aucune n'a fait l'objet d'un plan d'action relatif à la qualité de vie au travail.

Aucun bilan ne semble avoir été réalisé du nombre de cas de harcèlement, de troubles musculo squelettiques identifiés, d'incivilités, ainsi que les actions mises en place pour les faire disparaître.

Suite aux événements graves survenus dans le groupe, sur la vague de l'émotion, la direction avait affiché qu'elle nommerait un médiateur, promesse qui a disparu quelques mois plus tard.

Du mal-être il y en a par l'augmentation de la charge de travail, les conséquences des réorganisations successives et les souffrances qu'elles induisent. Les plans de départs volontaires accentuent la pression sur les salariés qui restent, ceux-ci devant assumer les tâches des collègues non remplacé(e)s.

Dans toutes les entreprises, on demande davantage aux salariés alors qu'ils sont au maximum de leurs possibilités.

Il n'est pas possible de bâtir un nouvel accord sans passer par l'étape d'un véritable bilan de la qualité de vie au travail sur trois ans, dans chacune des entreprises du groupe, et de les compiler à l'aide d'indicateurs pertinents tels qu'énoncés dans l'annexe de l'accord.

Pourtant, la direction ne respecte pas les termes de cet accord, qu'elle entend renégocier sans données factuelles, ce que refuse l'ensemble des organisations syndicales.

En effet, la vie et la santé de nos collègues ne sont pas un sujet anodin.

Les organisations syndicales en viennent même à regretter d'avoir apposé leur signature sur un accord qualité de vie au travail que la direction ne semble pas vouloir faire vivre.

La prochaine réunion est fixée au 17 janvier 2014.

**La direction est très contente de l'accord qualité de vie au travail (QVT)**

**Pour caler  
la table !!**

